

**SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
BUREAU SYNDICAL DU SMED**

**Séance du 31 MAI 2021
Présidence : Didier KHELFA**

N° 2021-24

OBJET : Approbation du reliquat Facé 2017 tranche C – Enfouissement du réseau électrique,

L'an deux mil vingt et un et le 31 mai, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint :

Le Président expose au Bureau Syndical :

L'ensemble du programme Facé 2017 de travaux de renforcement, sécurisation et esthétique du réseau électrique doit être terminé au 31 décembre 2021.

Afin de consommer la totalité de l'enveloppe et répondre aux besoins urgents des Communes, il convient de voter un reliquat pour le programme Facé.

Il est proposé une opération d'enfouissement de réseaux complémentaires sur la commune de Cabannes en complément de l'opération Article 8 attribuée rue des Bourgades.

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80% HT
CABANNES (2021.ErC.SMED.032)	Enfouissement BT Rue des Bourgades (suite et fin)	13 268,89 €	10 615,11 €

Il est proposé de :

- Demander l'approbation du reliquat Facé 2017 tranche C – Enfouissement du réseau électrique,
- Autoriser le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

Le Bureau Syndical, après avoir oui l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le reliquat Facé 2017 tranche C – Enfouissement du réseau électrique,
- Autorise le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et ans susdits

Le Président



Didier KHELFA